



Communiqué de presse

JEAN-LUC LAURENT

Député du Val-de-Marne, maire du Kremlin-Bicêtre

Le mardi 20 mai 2014

« Monsieur le Ministre, les Français ont le droit de regarder la Coupe du Monde de football »

Dans moins d'un mois commence **la Coupe du Monde de football qui, pour la première fois, sera partiellement visible** par les Français en raison de la décision de TF1 de revendre l'essentiel des matchs du premier tour à Beln Sports, chaîne à péage, plutôt que les diffuser sur son antenne ou sur une de ses chaînes de la TNT.

La Coupe du Monde de football est un événement sportif qui dépasse le cadre des spectateurs habituels du football. Ce grand public sera privé de l'essentiel des matchs du premier tour, des « petits » matchs, des équipes sympathiques, celles dont on aime le style de jeu... **C'est la faute d'une décision comptable de TF1 qui tue la compétition dont elle a pourtant acquis les droits.**

Il est encore temps d'éviter cela en modifiant **le décret de 2004 qui, en application de la loi de 1986, fixe la liste des événements sportifs dont la diffusion doit se faire en clair et gratuitement.**

Si TF1 n'entend pas raison, le Secrétaire d'Etat aux Sports doit agir. C'est pourquoi **j'ai interpellé Thierry Braillard** sur ce point et j'attends maintenant une réaction du gouvernement où les amateurs de football ne manquent pas.

A l'heure où le groupe TF1 s'active pour rendre LCI visible à tous, TF1 devrait commencer par diffuser la compétition dont elle a acquis les droits.

La réglementation actuelle ne protège pas la visibilité de l'Euro 2016 de football organisé par la France, avec de lourds investissements publics, et dont Beln Sports a directement acquis les droits de diffusion...